

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE VAPP 2025

La VAP permet d'accéder à un niveau de formation sans disposer du titre requis.



Pour connaître la procédure VAPP proposée par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, consulter la page Web VAP de l'Université : <https://formation-continue.pantheonsorbonne.fr/valider-ses-acquis/valider-ses-acquis-personnels-et-professionnels-vapp>

Une demande de VAPP s'effectue sur l'application [E-candidat](#) en respectant plusieurs étapes :

1. Créer un compte 
2. Aller dans « offre de formation » 

3. Choisir le «  Dispositif spécifique VAP » (tout en bas de la liste).

Attention : ne pas candidater directement sur la formation visée. La candidature sera rejetée pour absence du titre requis.

4. Choisir le niveau de formation postulé : 
Licence 1, Licence 2, Licence 3, Licence Professionnelle, Master 1, Master 2, Master 2 GESIIC, DU
5. Respecter les dates de candidature 
 - Ouverture des candidatures VAPP le **3 mars 2025**
 - Respecter les dates limites de candidature. **Tout dossier déposé hors délai, (sauf dérogation accordée ou conditions spécifiques) ne pourra être pris en compte**

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Master 1 (M1) : du 3 mars au 28 avril 2025➤ Master 2 (M2) : du 1^{er} mars au 2 juin 2025➤ Master 2 (M2) GESSIC : du 13 mars au 6 avril 2025➤ Licence Professionnelle (LP) : du 3 mars au 28 avril 2025➤ Licence 1^{ère} année (L1) : du 1^{er} mars au 2 juin 2025➤ Licence 2^{ème} année (L2) : du 1^{er} mars au 2 juin 2025➤ Licence 3^{ème} année (L3) : du 1^{er} mars au 2 juin 2025➤ Diplôme Universitaire (DU) : du 1^{er} mars au 2 juin 2024 |
|--|

6. Régler en ligne les frais VAPP 
Le coût de la procédure de VAPP est de 300 Euros, à régler directement en ligne lors du dépôt du dossier.

Pour toute question sur votre orientation ou le choix d'une formation :



- Consultez d'abord le site internet de l'Université. [Recherche par l'offre de formation](#) ou [par le département/composante \(UFR\)](#)
- Contactez le Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université pour un conseil ou un rendez-vous : scuio@univ-paris1.fr
- Sollicitez un rendez-vous conseil auprès d'un conseiller en évolution professionnelle : <https://www.mon-cep.org/>
- Pensez à vous inscrire à la séance d'information sur la candidature VAPP : [accès au formulaire d'inscription à la réunion](#)